



# La gazette

## DE VERT-EN-DROUAIS

La lettre d'information de votre village

### AGENDA

#### 22 MAI

ASAC - Rando Pique-nique en forêt de Rambouillet avec pique nique tiré du...coffre ; circuits classiques de 7 ou 12 km départ 08h15 au Foyer Rural

#### 27 MAI

Fête des voisins (détails en brèves)



#### 29 MAI

Commemoration du centenaire de la bataille de Verdun à 11h au monument aux morts suivie d'un verre de l'amitié au foyer rural.

#### 5 JUIN

ASAC - Sortie en Autocar à Honfleur (voir document joint) cette sortie bénéficie de l'aide du Conseil Général

#### 5 JUIN

Société de chasse - Ball-trap de 10h à 18h sur le terrain des Favriis au Luat-sur-Vert

#### 12 JUIN

ASAC : concours de pétanque sur le terrain de boules du Plessis à partir de 14h30 (voir brèves)

#### 25 JUIN

APE - Kermesse de l'école Bertha Harjès

#### 26 JUIN

ASAC - Rando au départ de Berchères-sur-Vesgre deux circuits de 7 ou 12 km départ 08h15 au Foyer Rural

#### 13 JUILLET

Repas dansant au foyer rural

#### 16 JUILLET

ASAC - Concours de Pétanque au Boulodrome de Vernouillet ; inscriptions dès 13h30 jet au but à 14h30

#### 10 ET 11 SEPTEMBRE

Fête communale

### LE MOT DU MAIRE

Je profite de cette gazette printanière pour vous informer que les travaux de notre future école avancent, conformément au planning prévu. Les bâtiments sont hors d'eau et d'air, les travaux d'isolation intérieure sont en cours. Sauf événement majeur, les enfants de la maternelle intégreront ces nouveaux locaux à la rentrée prochaine.

Le dossier de ce numéro est consacré au budget de notre commune. La municipalité a à cœur de maîtriser les coûts nécessaires pour entretenir et améliorer notre cadre de vie et les dépenses réalisées en 2015 ont été inférieures aux dépenses prévisionnelles. C'est dans cette même démarche que le budget 2016 a été construit tout en gardant la perspective d'offrir de nouveaux services ou de nouvelles infrastructures aux habitants et de rénover notre patrimoine.

Les beaux jours sont synonymes de travaux extérieurs alors, pour le bien-être et la tranquillité de tous, je vous invite à respecter les horaires de tonte qui figurent en dernière page et je vous rappelle qu'il est interdit de brûler des déchets, quels qu'ils soient, dans les jardins.

Je vous souhaite un beau printemps !

Evelyne Delaplace,  
Maire

### Les travaux vus par les élèves

«Il n'y aura pas d'étage dans l'école.»

«Il y a plusieurs corps de métiers pour construire l'école : un architecte, des maçons, des charpentiers, des électriciens, des terrassiers ...»

«Les tuyaux de couleurs qu'on voit sont des gaines pour passer l'eau et l'électricité.»

«Il va y avoir 2 classes, une garderie, une salle pour les maîtresses, un bureau pour la directrice, un dortoir pour que les petits fassent la sieste.»

«Le terrain multisports va être complètement détruit et il n'y aura plus les panneaux de basket, mais la mairie va en racheter pour mettre ailleurs.»

«On pourra jouer et parler avec les maternelles, même si on ne peut pas aller jouer dans leur cour de récréation.»

«Pour commencer, on prépare le terrain pour couler ensuite la dalle de béton qui servira à « porter » l'école.»

«On doit préparer les tuyaux qui amèneront l'eau et l'électricité avant de couler la dalle de béton.»

«Ensuite on coule la dalle en une seule fois. Ce sont des camions qu'on appelle des toupies qui apportent le béton. Il faut beaucoup de camions.»

«Toute l'école sera faite en bois, la charpente et les murs. Ca se monte très vite.»

«Quand tous les murs sont montés, il faut encore préparer tout l'intérieur (le sol, les peintures, les décorations).»

«Ca va vite et ça va être grand comme école pour les petits...»



Mairie de Vert en Drouais  
37 rue Charles Waddington  
28500 VERT EN DROUAIS

Tel. 02 37 82 91 01 - Fax : 02 37 82 83 75  
mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr



Commune membre de l'Agglo du Pays de Dreux.

# RETOUR SUR...

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Les anciens combattants se sont réunis le 19 janvier pour leur assemblée générale annuelle.

## SPECTACLE DE L'APE

À l'occasion de mardi gras, l'association des parents d'élèves a offert aux enfants un spectacle au foyer rural.

## VISITE DU SOUS-PRÉFET

Jeudi 18 février, Monsieur Wassim Kamel, sous-préfet de Dreux et Madame Françoise Mauranges, Secrétaire Générale, ont été accueillis par Evelyne Delaplace et les membres du Conseil Municipal. Madame le Maire leur a tout d'abord fait visiter la commune. Le représentant de l'Etat a ensuite répondu aux questions posées par les élus sur des sujets aussi variés que l'éducation, le territoire drouais, l'intercommunalité, le projet autoroutier, l'épandage du Calcion, les communes nouvelles... Cet échange, intéressant et constructif, a été fort apprécié des participants. Pour terminer, Monsieur le sous-préfet a répondu favorablement à la demande de Florence Dumon, Adjointe, de visiter la sous-préfecture en compagnie d'un groupe d'enfants et de jeunes de la commune.



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement a pris fin le 20 février 2016 et les trois agents recenseurs nommés par la municipalité, Mesdames Nicole Etourneau, Dominique Le Belz et Annick Terrasson ont pu visiter toutes les habitations des trois hameaux afin de dénombrer la population verdurocasse sous la responsabilité de Madame Irène Guichard-Chaudat, Conseillère, qui a apporté son concours pour la partie administrative.

Notre Maire, Evelyne Delaplace, a tenu à les remercier pour leur travail et s'est enquis du déroulement de leur mission : dans l'ensemble les Verdurocasses ont collaboré et ont réservé un bon accueil aux agents, cependant on peut noter le refus de quelques-uns de nos administrés.

Le recensement est pourtant un acte citoyen obligatoire et permet aux communes de bénéficier de dotations de l'État en fonction du nombre d'habitants.

« C'est grâce aux données collectées lors de ce recensement de la population que les petits et grands projets qui vous



concernent peuvent être pensés et réalisés »

Le recensement en ligne a été un grand succès puisque 57.8% de la population a utilisé ce service et c'est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Madame Evelyne Delaplace et la Municipalité de Vert-en-Drouais tiennent à remercier l'ensemble des habitants qui se sont, en grande majorité, prêtés à l'exercice durant toute cette période.

Rendez-vous dans 5 ans pour le prochain recensement.

## OPÉRATION VILLAGE PROPRE

Samedi 12 mars, le soleil était de la partie pour encourager la quarantaine de participants, petits et grands, lors de la traditionnelle opération Village Propre. Equipés de gants et de sacs, ils sont allés ramasser les déchets divers jetés sur nos routes et chemins : bouteilles en verre, canettes, emballages de bonbons, lingettes, etc... Bien que tous aient pu constater la diminution de déchets abandonnés sur la voie publique, des efforts de sensibilisation restent à faire pour que chacun ait à cœur de préserver la propreté et la beauté de notre cadre de vie.

La découverte d'un dépôt sauvage, dans les bois du Chemin Pierru au Plessis-sur-Vert, a indigné les participants. Nous remercions particulièrement Patrice Castelain, Jacky Colin,

Jean-Michel Jahandier, Yann Lahrer, Guillaume Ligot, Pascal Marimbert, Paulo Monteiro, Jean-Philippe Morvan, Olivier Ostin, Bernard Perdereau, Paulo Serrat, Franck Terrasson et Zazie d'être repartis pour évacuer ce tas d'ordures. A cette occasion, la municipalité invite les habitants à donner tous renseignements sur les allers et venues suspectes dans les chemins et bois (sans intervenir personnellement), pour éviter de tels actes d'incivilité. Respecter la nature, c'est l'affaire de tous !

A la fin de cette collecte effectuée dans la bonne humeur, tous se sont retrouvés autour d'un verre de l'amitié offert par Evelyne Delaplace et les membres du Conseil Municipal présents, pour remercier tous les bénévoles.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants s'est déroulée cette année le 18 mars en mairie. Ce moment de convivialité permet à chacun de se présenter et Madame le Maire a remis à chacune des familles présentes un livret d'accueil des nouveaux habitants.

Nous souhaitons donc la bienvenue à :

- M. CONAN Antoine, Mme HARDY Cindy et Enzo
- M. COUTELLIER Romain et Mme LANDAIS Daphné
- M. DEZEMERY Lionel
- M. et Mme WEY LE GUEN Thierry, Cécile et Elinor





## CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le 19 mars, les anciens combattants, entourés d'élus et d'habitants se sont réunis au cimetière en souvenir du cessez-le feu officiel de la Guerre d'Algérie.



## MILLE LECTURES D'HIVER

Pour la deuxième année, Jean et Irène Chaudat des Lorances ont accueilli, le 20 mars dernier, les lectures d'hiver sélectionnées par l'agence CICLIC et financées par la région Centre-Val de Loire : *Les chevaux morts* d'Antoine Marchand et *Où vont ceux qui s'en vont* ?

Les titres ont de quoi surprendre mais c'est justement le but de l'opération que de faire découvrir des univers littéraires méconnus ou mal connus et plus particulièrement la poésie contemporaine.

Ces lectures se sont achevées autour d'un «grignotage partagé» et d'échanges littéraires passionnés...



## DÉFRICHAGE DES CHEMINS COMMUNAUX

À l'initiative de quelques élus, des opérations de défrichage des chemins communaux ont été entreprises afin, notamment, de créer de nouveaux tracés de promenade. Le 16 avril, une dizaine de bénévoles, s'est donc réunie pour rendre accessible « le sentier du facteur » situé entre la rue de la Pyramide et la rue des Favriels. Prochaine étape samedi 18 juin à 9h, tous les bénévoles seront les bienvenus, avec leur matériel, alors n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie ou auprès de Béatrice Quéru, Pascal Marimbert ou Dominique Léost.

Un grand merci à tous les bénévoles de cette première opération : Jean-Claude Benard, Victoriano Castel, Thierry Legrand, Serge Blot, Joël Cajet, Christian Clément, Franck Terrasson, Dominique Leost, Pascal Marimbert et Béatrice Quéru (pour le casse-croûte...)



## CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE PRINTEMPS

Le centre de loisirs a une nouvelle fois ouvert ses portes pendant la première semaine des vacances de Printemps. 12 enfants ont pu participer aux activités proposées par la municipalité sous la direction d'Adeline Chauveau.

## AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS DE LA FUTURE ÉCOLE

Une vingtaine d'écoliers du CE2 au CM2 a réfléchi à l'aménagement de la future cour de récréation. La rencontre s'est déroulée mardi 29 avril en fin d'après-midi dans la salle du conseil municipal en présence d'Evelyn Delaplace et de Florence Dumon, Adjointe en charge des affaires scolaires. Chacun a pu annoncer et décrire son projet puis le dessiner sur le plan de l'espace récréation. De la marelle au labyrinthe en passant par le tunnel infernal, les enfants ont proposé une vingtaine de jeux sans oublier les petits de maternelle : une route avec des panneaux pour rouler avec les trottinettes ou un petit terrain avec parc et garage pour jouer aux petites voitures. Les projets seront ensuite vus avec l'équipe enseignante, le conseiller pédagogique sports et l'architecte, afin de les mettre en place sur cet espace de plus de 600 m<sup>2</sup>.



## CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

En ce 71<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats de la seconde guerre mondiale, les enfants de l'école Bertha Harjés ont eu l'honneur de prononcer les discours des Anciens Combattants et du secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire. Une occasion de réunir plusieurs générations qui ont chanté ensemble la Marseillaise.



## RÉFECTION DES ABRIBUS

L'abribus du Plessis-sur-Vert lotissement et celui du Luat-sur-Vert ont été complètement rénovés par les employés communaux afin que les enfants utilisant les transports en commun puissent être protégés. Nous comptons sur la vigilance de chacun pour qu'ils ne soient plus dégradés.



Le budget prévisionnel 2016 voté en Conseil Municipal le 29 mars, s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 1 031 843 € et en dépenses et en recettes d'investissement à 2 239 205 €.

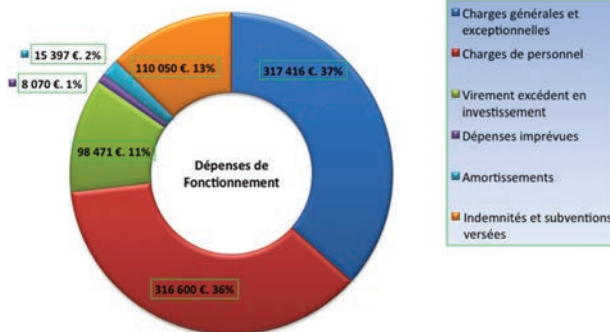
**La section de fonctionnement** représente toutes les dépenses et les recettes d'exploitation nécessaires à la gestion de la collectivité. Elle comprend, pour les dépenses, les charges à caractère général, les charges de personnel, de gestion courante, les intérêts des emprunts, les dotations aux amortissements et aux provisions et pour les recettes, les prestations de services, les dotations de l'État, les impôts et taxes, et éventuellement, des reprises sur provisions et amortissements que la collectivité a pu effectuer.

**La section d'investissement** comporte, en dépenses, le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux) et en recettes, les emprunts, les dotations et subventions de l'État ainsi que l'autofinancement de la collectivité.

Le budget prévisionnel 2016, en investissement, poursuit les engagements pris par la municipalité : le rapprochement des écoles, les enfouissements des réseaux électriques route de Dreux, rue Waddington et place du Général de Gaulle, la clôture rue des Ruisseaux, l'aménagement de places de stationnement impasse de la Ferme, la gestion des eaux pluviales rue Menoue, la réfection de la voirie rue de l'Orme, la chaudière et la toiture du logement communal, les derniers travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite au foyer rural, le remplacement de matériels pour les services techniques et la restauration scolaire, le mobilier pour le futur accueil périscolaire et enfin le nouveau site internet.

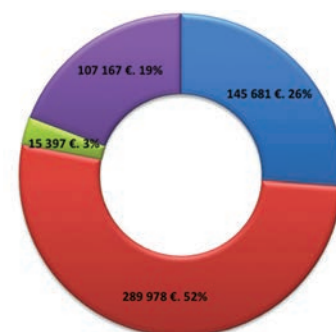
## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**BUDGET 2015**



Total budget prévisionnel 2015 : 883 004 €

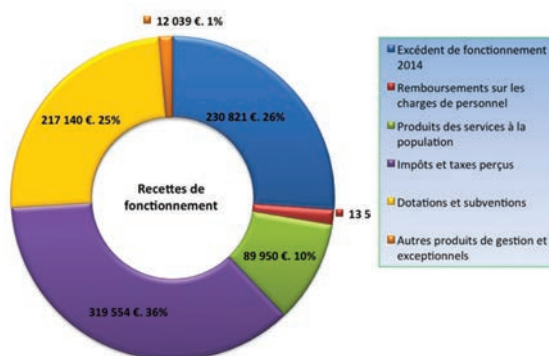
**REALISE 2015**



Total dépenses de fonctionnement 2015 : 558 223 €

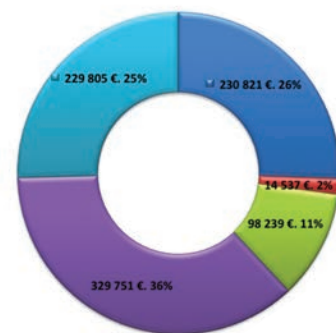
## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

**BUDGET 2015**



Total budget prévisionnel 2015 : 883 004 €

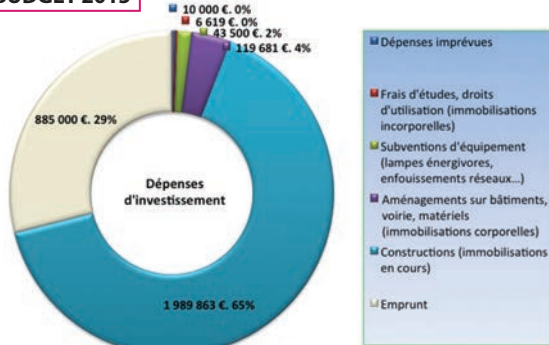
**REALISE 2015**



Total recettes de fonctionnement 2015 : 919 054 €

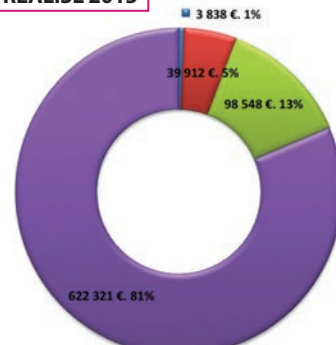
## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

**BUDGET 2015**



Total budget prévisionnel 2015 : 3 054 663 €

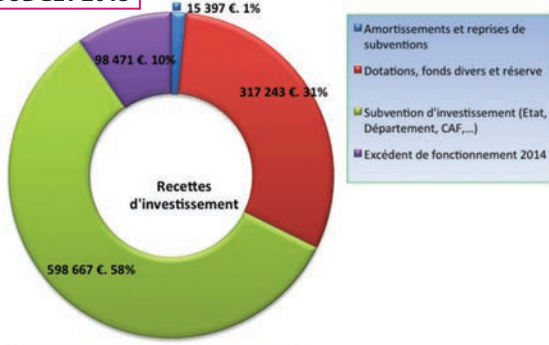
**REALISE 2015**



Total dépenses d'investissement 2015 : 764 618 €

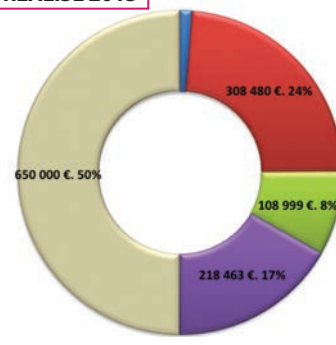
## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

**BUDGET 2015**



Total budget prévisionnel 2015 : 3 054 664 €

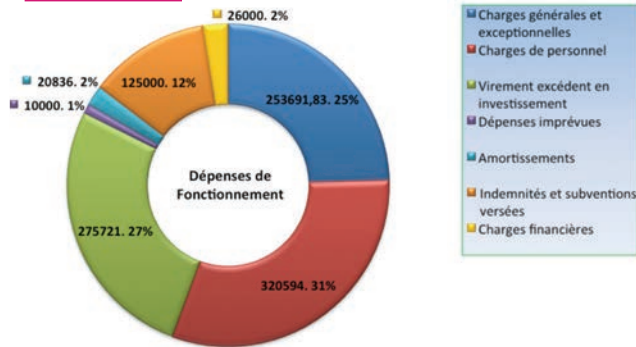
**REALISE 2015**



Total recettes d'investissement 2015 : 1 301 339 €

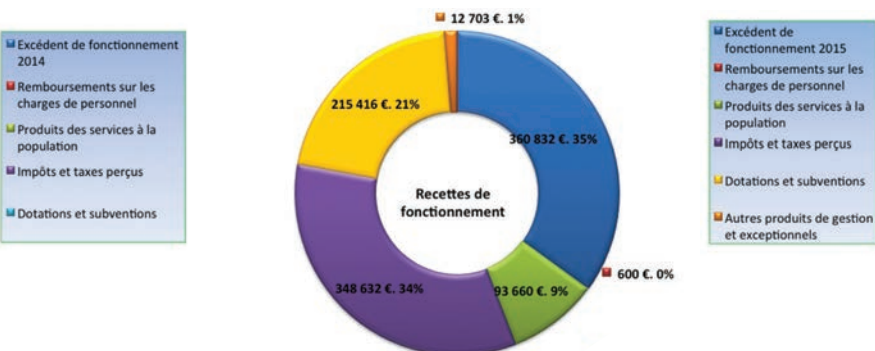


### BUDGET 2016



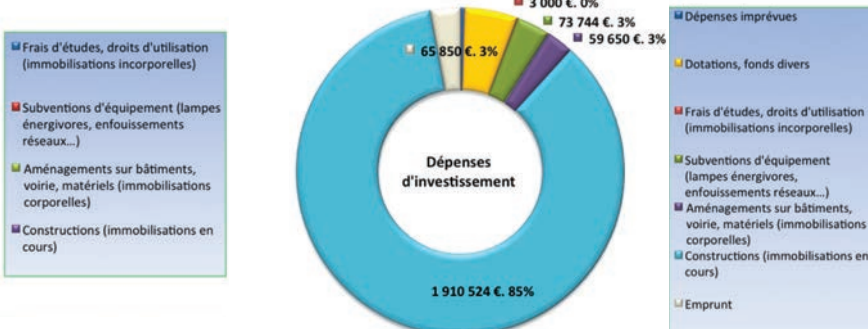
Total budget prévisionnel 2016 : 1 031 843 €

### BUDGET 2016



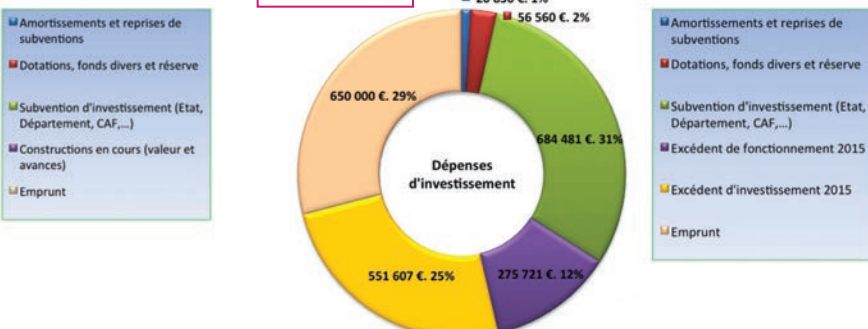
Total budget prévisionnel 2016 : 1 031 843 €

### BUDGET 2016



Total budget prévisionnel 2016 : 2 239 205 €

### BUDGET 2016



Total budget prévisionnel 2016 : 2 239 205 €

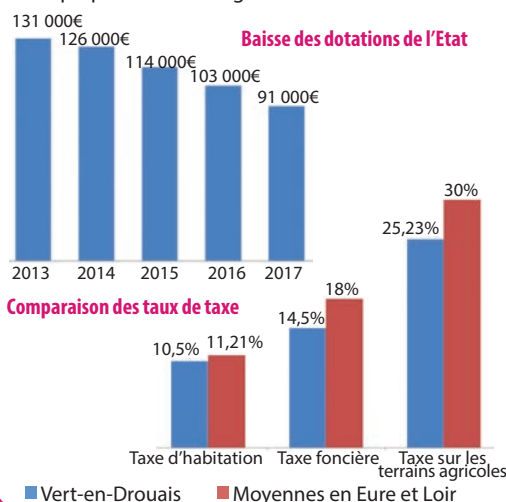
### Evolution du taux des taxes

Cette année encore, nous sommes contraints d'augmenter les impôts locaux au titre de l'année 2016 et ce, pour plusieurs raisons :

- La baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit (cf graphique)
- La productivité des trois taxes est inférieure aux ratios départementaux
- Les taux de taxe pratiqués par la commune restent bien inférieurs à ceux de la Région et du Département
- L'apparition des charges nouvelles pour les communes telles que l'entretien des routes départementales qui traversent notre village.
- L'entretien des infrastructures communales de plus en plus vieillissantes.
- L'entretien et le remplacement du matériel communal devenu hors d'âge.
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires.
- Les dotations et les subventions attribuées aux communes en fonction de l'effort fiscal demandé aux administrés.

Cette augmentation, vivement conseillée par notre receveur, avait été amorcée par l'ancienne équipe municipale en 2013 et poursuivie l'an dernier. Elle sera donc de 0.75% pour les taxes d'habitation et foncières bâties ce qui représente en moyenne 37€ par foyer.

Les impôts locaux resteront, malgré cette augmentation, nettement inférieurs à ceux pratiqués dans des communes comparables à Vert-en-Drouais alors que nous proposons davantage de services.



### Détail des subventions versées aux associations en 2016

Coopérative scolaire	815 €
APE Vert-en-Drouais	580 €
ASAC	580 €
CCAS	205 €
Le Club des Zen'Aînés	400 €
Radio des Trois Vallées	0 €
Vert-Les-Arts	300 €
Union Sportive et Amicale de Saulnières *	200 €
Judo Club *	100 €
Rythm'jazz Dance *	500 €
Association des Anciens Combattants	150 €
Société de Chasse	150 €
Conseil Général Fonds Départemental d'aide aux jeunes	100 €
Téléthon	100 €
Université Drouaise de la Retraite et du Temps Libre	80 €
Souvenir Français	20 €
<b>Total</b>	<b>4 280 €</b>

\* Plusieurs clubs sportifs extérieurs, accueillant des jeunes de moins de 16 ans de notre commune, ont sollicité des subventions. La municipalité, en 2016, a décidé de répondre favorablement à ces demandes afin que nos jeunes ne soient pas pénalisés par l'absence d'infrastructures communales. Il a été décidé d'accorder une attribution de 100 € par enfant.

En 2016, une subvention a été supprimée, une a été réduite et deux sont nouvelles.

# Prévention des cambriolages

## Comment se protéger des cambriolages dans les résidences

### LES BONNES HABITUDES

- Lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.
- En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.
- Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.
- En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.
- Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.
- Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.
- Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.
- Dissimuler les biens attrayants et facilement transportables

### PROTÉGER SON HABITATION

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Équipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégonflage.)

Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volet...)

Si vous optez pour une protection électronique, faites en sorte qu'elle détecte le plus tôt possible une intrusion et que l'information vous soit communiquée de manière fiable et rapide (alerte sur téléphone portable ou via un télésurveilleur). Attention ce dispositif doit répondre à des prescriptions légales.

## CAMBRIOLAGES

Listez vos objets de valeur



Bien listés  
Facilement restitués

Obtenez toutes les informations utiles en vous connectant sur :  
[www.liste-objets-voles.fr](http://www.liste-objets-voles.fr)

Vous pouvez compléter votre dispositif par un système vidéo. L'implantation des caméras doit être judicieuse. L'enregistrement peut être déclenché sur détection de mouvement. Il est préférable de sauvegarder les images auprès de votre fournisseur d'accès internet plutôt que sur votre ordinateur familial.

### SI VOUS ÊTES TOUT DE MÊME VICTIME

Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

La participation active à la lutte contre le cambriolage est à votre portée.

L'application des mesures simples énoncées vous permettent de contribuer à la diminution du risque de cambriolage de votre habitation.

en savoir plus sur : [www.referentsurete.com](http://www.referentsurete.com)

## TRAVAUX

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU LUAT-SUR-VERT

Les travaux de dissimulation des réseaux de distribution d'électricité, de télécommunications et d'éclairage public de la Route de Dreux au Luat-sur-Vert sont maintenant terminés. Deux candélabres restent cependant à installer en lieu et place de massifs en béton qu'il fallait déposer au préalable ainsi que l'enlèvement de la cabine de transformation électrique de l'impasse de la Ferme.

Débutés au cours du dernier trimestre 2015, les travaux se sont déroulés sans générer de nuisances notables, avec la participation compréhensive des habitants concernés.

L'emprise linéaire du chantier portait sur environ 540 mètres de



AVANT



APRES

L'impact visuel sur l'environnement est remarquable...

voirie pour un coût total des travaux qui s'est élevé à 239.000 Euros (127.000 € pour la Distribution d'Electricité, 49.000 € pour les Installations de Communications Electroniques, 42.000 € pour l'Eclairage Public, 21.000 € pour la Moyenne Tension).

A l'exception de la moyenne tension qui est totalement prise en charge par le SDE 28, la municipalité a financé 35 % des autres travaux.



## RÉFECTION DE LA VOIRIE SUITE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Les reprises de chaussées non-effectuées suite au chantier d'assainissement seront prochainement réalisées puisqu'un protocole a été signé cet hiver entre l'Agglo du Pays de Dreux

(maître d'ouvrage du chantier) et l'entreprise SADE (mandataire des travaux du chantier) suite au non-respect des clauses de remise en état à l'identique.

## INSTALLATION BORNE VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Une borne de recharge des batteries pour les véhicules électriques a été installée place du Général de Gaulle face au foyer rural. Ces travaux ont été totalement financés par le SDE28 pour le confort des usagers et le bien-être de notre planète. Le stationnement n'est autorisé sur cet emplacement que pour les véhicules électriques ce qui n'est pas le cas ici... Attention, la gendarmerie peut verbaliser !



## BREVES

### Concours de pétanque

L'ASAC organise le 1er concours de pétanque sur le terrain du Plessis-sur-Vert le dimanche 12 juin. Doublettes mixtes formées et un des joueurs doit habiter la commune. Inscriptions gratuites à partir de 14h30. Jet du but à 15h00. Coupe au Vainqueur (Buvette). Venez nombreux... Renseignements et Inscriptions au 06 86 77 85 27.

### Centre de loisirs d'été

Le centre de loisirs ouvrira ses portes durant le mois de juillet sur inscription préalable. Dans un premier temps, l'accueil extrascolaire est ouvert aux enfants qui habitent Vert-en-drouais et/ou qui sont scolarisés en école maternelle, élémentaire ou en classe de 6ème. Les dossiers sont traités par ordre d'arrivée, en fonction des places disponibles. Le tarif sera calculé en fonction du quotient familial. Renseignements et inscriptions en mairie **avant le 25 mai**.

Dans un second temps et selon les places restantes, pourront être inscrits les enfants hors commune.

L'inscription est valable pour la semaine complète :

Semaine 1 : du mercredi 6 au vendredi 8 juillet

Semaine 2 : du lundi 11 au mercredi 13 juillet

Semaine 3 : du lundi 18 au vendredi 22 juillet

Semaine 4 : du lundi 25 au vendredi 29 juillet

Renseignements et inscriptions en mairie :

Tel 02 37 82 91 01 /

mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr

### Déménagement école maternelle

Comme indiqué précédemment, les enfants de l'école maternelle intégreront

les nouveaux locaux à la prochaine rentrée scolaire. De plus, les travaux de réfection des classes de l'école élémentaire commenceront eux aussi à la rentrée et nécessiteront de déménager ces classes vers l'école maternelle actuelle. Nous aurons donc besoin de « bras » pour aider au déménagement du mobilier pendant les vacances d'été. Nous remercions par avance tous les bénévoles qui viendront nous prêter main forte afin que les enfants effectuent leur rentrée dans les meilleures conditions.

### Portail internet dédié à la recherche d'emploi

L'Agglo du Pays de Dreux lance un nouveau portail Internet dédié à la recherche d'emploi, de formation ou de stage, à pourvoir sur le territoire de l'Agglomération. En un clic sur « [emploi.dreux-agglomeration.fr](http://emploi.dreux-agglomeration.fr) » accédez d'ores et déjà à plus de 6500 offres. Un véritable moteur pour l'emploi qui permet à tous les candidats d'optimiser leur chance de décrocher un contrat.

### CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Cette année, il n'y a plus de permanence CCAS le troisième samedi de chaque mois. En revanche, il y a, chaque mois, 2 interlocutrices privilégiées et il vous suffit d'appeler en mairie en cas de besoin. Vous serez contacté pour convenir d'un rendez-vous et du lieu de rencontre (en mairie ou à votre domicile selon votre choix). Nous espérons que ce mode de fonctionnement conviendra mieux à vos attentes. N'hésitez pas à vous manifester, nous sommes à votre service.

### Fête des voisins

Le 27 mai prochain en soirée, nous vous

donnons rendez-vous pour la fête des voisins : place de l'Église à Vert-en-Drouais, place des Carrouges au Luat-sur-Vert et place des Oiseaux au Plessis-sur-Vert. Comme chaque année, chacun apporte son panier repas, sa table, ses chaises et la municipalité offre le kir.

### Collecte amiante

L'Agglo du Pays de Dreux, avec un prestataire, organise la récupération d'amiante au sein des déchetteries, auprès des particuliers et des professionnels. Vous pouvez porter prochainement vos déchets non friables à Châteauneuf-en-Thymerais le samedi 21 mai de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et à Dreux le samedi 25 juin de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Le tarif est de 0,55 € HT / kg, paiement en chèque ou en espèces directement au prestataire.

### Sortir, se divertir, découvrir...

Comme chaque année, à l'approche de la saison estivale, l'Office de Tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux vous concocte un programme riche en sorties, loisirs, expositions et ateliers. Une occasion de (re)découvrir le territoire, ses monuments, ses artistes et de partager un moment convivial en famille ou entre amis. Il y en aura pour tous les goûts ! N'hésitez pas à consulter son agenda.

Vous avez envie d'agir pour l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique ? La Semaine européenne du Développement Durable qui se déroulera du 30 mai au 5 juin vous permettra de participer à un programme d'animations gratuites pour petits et grands, sur le territoire de l'Agglo !

Pour plus d'infos sur les événements à venir, contactez l'Office de tourisme de l'Agglo du Pays de Dreux au 02 37 46 01 73 ou rendez-vous sur le site Internet de l'Office de Tourisme.

# REGLES de CIVISME

*“ Quand courtoisie rime avec légalité “*

La qualité de VIE dépend de la bonne volonté de TOUS : savoir vivre en société c'est respecter les autres et accepter les inconvénients inhérents à cette vie en société.

Ne jamais oublier que notre DROIT s'arrête au moment ou commence celui des autres...

## HORAIRES DE TRAVAUX EXTERIEURS

Nous vous informons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau ou l'arrosage, bétonnières, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables :  
de 8h30 à 12h00  
et de 14h30 à 19h30

Les samedis :  
de 9h00 à 12h00  
et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours  
fériés :  
de 10h00 à 12h00



## FEUX DE JARDIN

Un arrêté du 3 septembre 2002 précise que la destruction par le feu de tout type de déchets ainsi que le brûlage d'herbes est formellement interdit. Les déchets doivent être portés à la déchetterie dans les différents bacs prévus à cet effet.



## DÉJECTIONS CANINES

Nos amis les chiens sont les bienvenus à Vert-en-Drouais mais nous demandons à leurs maîtres de ramasser les déjections sur les trottoirs les espaces publics afin de rendre les déplacements et les promenades des piétons plus agréables... Le monument aux morts n'est pas un canisite...



## JACINTHES VOLÉES

La Municipalité a constaté le vol des jacinthes plantées par les employés communaux dans les jardinières du monument aux morts. Cet acte d'incivisme est tout à fait déplorable puisqu'il engendre un coût supplémentaire pour la commune, donc pour les habitants, de rachat de fleurs et d'heures de travail des agents techniques. Ce type de vol est une infraction au code pénal qui peut être sanctionnée par une peine de prison et une amende.

## ÉTAT CIVIL



### Naissance

13/03/2016 Maxime FINET

### Mariage

30/04/2016 Laurent BOULHOL et  
Ghislaine GALLEY

14/05/2016 William JOURDAN et  
Odile CHARTRAIN

### Décès

06/04/2016 MÉRIOT Jean-Luc  
14/04/2016 CAILLE André

15/04/2016 MICCOLI Salvatore



## NECROLOGIE

Monsieur Jean-Luc Mériot

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition brutale de Jean-Luc Mériot le 6 avril 2016 en vacances en Guadeloupe. Jean-Luc était retraité de l'Education Nationale. Il a enseigné à Vert-en-Drouais de 1979 à 1999 ; il a également été Conseiller Municipal aux côtés de Monsieur Marbouty. A son épouse, Catherine, et à ses filles, Aline et Delphine, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Directeur de la publication : E. Delaplace, Maire  
Responsable de la rédaction : D. Boutoille

Rédaction : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M-J. Villalon, B. Jumeaux, F. Dumon, B. Quéru, J.Leterme, D. Léost.

Crédit Photos : E. Delaplace, D. Boutoille, I. Guichard-Chaudat, M-J. Villalon, F. Dumon, J. Leterme, S. Deluce. Fotolia

Imprimé à 600 exemplaires et distribué gratuitement  
Création graphique :

Agence COMELO 06 20 85 10 51

## SUGGESTIONS

Si vous souhaitez qu'un sujet soit traité dans cette gazette, vous pouvez nous en faire la demande en écrivant à [mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr](mailto:mairie-vert-en-drouais@wanadoo.fr) ou sur papier libre à la mairie.